

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7318034401

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://annonces-legales.actu.fr/a/7318034401>

Cette annonce a été mise en ligne le **1 février 2023** sur **Actu.fr**
Pour le département : **47 - LOT ET GARONNE**

Cliquez ici :

<https://annonces-legales.actu.fr/a/7318034401>

Cette annonce a été mise en ligne le **1 février 2023** sur **Actu.fr**
Pour le département : **33 - GIRONDE**

Cliquez ici :

<https://annonces-legales.actu.fr/a/7318034401>

Cette annonce a été mise en ligne le **1 février 2023** sur **Actu.fr**
Pour le département : **24 - DORDOGNE**

Vincent TOUSSAINT
Directeur de Médialex



SCA LES VIGNERONS DE LANDERROUAT-DURAS-CAZAUGITAT-LANGOIRAN

ASSEMBLEE GENERALE

Landerrouat, le 30 janvier 2023

Les associés coopérateurs de la Cave des vigneronns de Landerrouat-Duras-Cazaugitat-Langoiran sont convoqués à l'Assemblée Générale Mixte de notre coopérative qui aura lieu le :

JEUDI 23 FEVRIER 2023 à 9h30

Salle des fêtes de Savignac-de-Duras

ORDRE DU JOUR

1. Rapport d'activité et de gestion du Conseil d'Administration sur l'exercice clos le 31 août 2022.
2. Examen des comptes de l'exercice clos au 31 août 2022.
3. Rapport général et rapport spécial des commissaires aux comptes sur l'exercice clos au 31 août 2022.
4. Vote des résolutions :
 - a. Approbation des comptes l'exercice clos au 31 août 2022.
 - b. Quitus à donner aux administrateurs de leur gestion.
 - c. Affectation du résultat.
 - d. Renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration :
 - SAS Ecuries du Gaudoux Vignobles Bruère, représentée par BRUERE Jean-François
 - EARL MEYNAUD Bernard représentée par Bernard MEYNAUD
 - GAEC LOU FOUQUET représenté par Dominique CHAUGIER
 - EARL DU GRAND COUP représentée par Pierre POITEVIN
 - EARL FONTAINEBLEAU représentée par Jean-François DREUX
 - GAEC RAGOT représenté par Jean-François RAGOT
 - EARL Domaine du BERTAUT représentée par Jean-Luc PHILIPPEAU
 - EARL Vignobles MONCLA représentée par Lionel MONCLASAS Ecuries du Gaudoux Vignobles Bruère, représentée par BRUERE Jean-François ne sollicite pas son renouvellement.
 - e. Constatation de la variation du capital social
 - f. Fixation de l'indemnité allouée au Conseil d'Administration pour l'exercice en cours
 - g. Fixation du budget alloué à la formation des Administrateurs
 - h. Approbation des conventions réglementées
 - i. Modifications statutaires
 - Dénomination, circonscription territoriale
 - Obligation des associés coopérateurs
 - j. Pouvoirs

5. Actualités techniques et commerciales
6. Questions diverses

Conformément aux statuts, les associés peuvent consulter les différents rapports au siège social dans les 15 jours qui précèdent la tenue de l'Assemblée.

Nous comptons sur votre présence à l'Assemblée et dans le cas où vous seriez dans l'impossibilité d'y assister, nous vous prions de bien vouloir retourner votre pouvoir.

Veillez croire, cher coopérateur, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Président
C. ROUHAUT